



Règlement du jeu Grand concours photos



Article 1

La société Ternois Fermetures Littoral, dont le siège est situé Chemin Vert - RN39 - 62770 LE PARCQ, enregistrée sous le numéro SIRET 348 044 348 RCS Arras, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat, du 25 Avril au 15 Juillet 2019, intitulé "Grand concours photos".

Article 2

Ce jeu concours est ouvert exclusivement aux Clients Ternois Fermetures et Ternois Vérandas exerçants en France Métropolitaine à l'exclusion des membres de la société organisatrice.

Article 3

Pour participer, les Clients recevront un tract avec un mot de passe et valideront leur participation directement sur notre site Internet : www.ternoisverandas.fr/concoursphotos2019

Article 4

La participation est limitée à une seule inscription valide par personne/chantier (même nom, même adresse), sur la durée du jeu concours.

Article 5

Les membres du jury Ternois Fermetures vont se réunir le lundi 16 Juillet 2019 pour désigner les 6 photos mettant le plus en valeur les produits Ternois Fermetures et Ternois Vérandas.

Les 6 gagnants auront le choix entre ces 5 cadeaux*:

- Espresso broyeur Delonghi Autentica d'une valeur de 350 € TTC
- Tablette Apple Ipad 32Go 9.7" d'une valeur de 359 € TTC
- Smartphone Samsung Galaxy A50 d'une valeur de 349 € TTC
- Coffret Smartbox «Sélection gastronomique chefs étoilés» d'une valeur de 300 € TTC
- Carte cadeaux Illicado d'une valeur de 300 € TTC

*Sous réserve de disponibilité chez le fournisseur. En cas de rupture de stock les cadeaux pourront être remplacés par des produits de qualité et prix équivalents.

Article 6

Les gagnants au jeu concours seront avertis à compter du 23 juillet 2019, et se verront remettre leur cadeau en main-propre par leur Technico-Commercial.

La liste des gagnants sera publiée le 23 juillet 2019 sur le site : www.ternoisverandas.fr/concoursphotos2019

Article 7

Le cadeau n'est ni échangeable, ni négociable, ni transformable en espèces.

Article 8

La société Ternois Fermetures Littoral se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent jeu concours.

Article 9

Pour participer à ce jeu concours, les Clients doivent accepter que leurs photos soient ré-exploitées par la société Ternois Vérandas, notamment dans le cadre d'une communication papier, ou sur le site Internet et les réseaux sociaux.

Pour accéder à la page du Jeu-Concours Photos, l'internaute doit disposer d'une connexion internet d'au moins 2 Méga. Il est nécessaire de disposer d'une version récente de l'un de ces navigateurs internet : Microsoft Internet Explorer ou Edge, Apple Safari, Mozilla Firefox ou Google Chrome. L'internaute doit également autoriser l'exécution du JavaScript.

Article 10

La participation au jeu concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.